

DOCUMENT 1.

Les générations sont-elles en passe de devenir une nouvelle clé de lecture des fractures centrales de la société française ? En tous cas, à l'heure où l'on peine à dessiner, en France comme ailleurs, le visage des sociétés nationales, et où l'analyse en termes de classes sociales est de moins en moins suffisante, les clivages liés à l'âge pourraient connaître un regain de vitalité dans les années à venir. Le monde social n'ignore pas, évidemment, que les différentes générations connaissent un destin social inégal – les récents événements de 2005 se sont chargés, au besoin, de le lui rappeler. Mais le tableau d'ensemble que dressent les chercheurs montre que l'on ne saisit généralement pas toute la portée de ces inégalités, qui se déploient, il est vrai, dans un contexte historique tout à fait particulier. Cette particularité de notre époque, c'est bien entendu l'exceptionnel destin social de la « génération 68 », comme l'a rappelé récemment le sociologue Louis Chauvel, l'un de ceux qui poussent le plus loin l'analyse en termes générationnels. Il met en évidence, dans deux articles les facteurs qui ont permis aux individus nés entre 1945 et 1955 de connaître un progrès sans précédent. La « génération 68 » succède à des générations qui ont connu des destins particulièrement dramatiques : la génération 1914 par exemple, celle de leurs parents, aura connu un début de vie active des plus difficiles dans le contexte de crise des années 1930, avant, surtout, de connaître les affres de la Seconde Guerre mondiale.

Grandissant eux, pour la première fois depuis un siècle, en temps de paix, les baby-boomers vont profiter à plein de la dynamique des trente glorieuses : dans un pays en pleine reconstruction, le travail ne manque pas, ce qui leur permet de connaître, au cours des trois ans après la sortie des études, un taux de chômage moyen très faible d'environ 5%. Grâce notamment au développement de l'Etat-providence, de l'éducation et de la recherche (CNRS, universités), des services de santé, des entreprises semi-publiques (EDF, France Telecom...), ils vont être les principaux bénéficiaires de la forte demande de cadres et professions intellectuelles. Ils connaîtront ainsi une mobilité sociale ascendante inouïe, assurant une rentabilité maximale de leurs diplômes : dans les années 1970, 70% des titulaires d'une licence ou plus âgés de 30 à 35 ans sont cadres. Aujourd'hui, la « génération 68 » s'apprête à prendre sa retraite après une vie de travail pratiquement sans accroc, et après avoir fait jouer l'ascenseur social comme aucune autre génération auparavant.

Des « chances de vie » inégales.

Malheureusement, cette parenthèse s'est très vite refermée : Les générations nées à partir de 1955 ont connu une dégradation progressive de leurs « chances de vie ». Le phénomène le plus important de ce point de vue est naturellement l'apparition d'un chômage de masse, qui frappe notamment les nouveaux venus sur le marché du travail. [...]

Constat pessimiste ? L. Chauvel admet qu'il est « sombre, mais il est fondé sur des bases empiriques fortes, des analyses solides, des résultats convergents ». D'autres auteurs dressent un tableau plus nuancé. Claudine Attias-Donfut rappelle, par exemple, que les baby-boomers ont eux aussi souffert du chômage, avec un taux d'activité des plus de 50 ans très bas, en baisse pour les hommes depuis 1975 sous l'effet du chômage et des préretraites. D'autre part, « les privilèges d'une génération ne jouent pas nécessairement comme un désavantage pour les autres générations. » On a ainsi assisté à un renversement historique du sens des solidarités, provoqué par l'Etat-providence (avec l'instauration des retraites et le développement de l'éducation), qui fait que ce sont désormais principalement les jeunes qui bénéficient des solidarités familiales. Résultat : l'écart de revenus entre les âges se resserre, même si C. Attias-Donfut reconnaît que cette réduction des inégalités est « modérée ».

Ces correctifs ne suffisent donc pas à entamer le constat général d'inégalités socio-économiques fortes entre les générations au détriment des jeunes. D'où le constat laconique de L. Chauvel : « Pour la première fois en période de paix, la génération qui précède ne laisse pas aux suivantes un monde meilleur à l'entrée de la vie. » En fait, selon lui, on a assisté, au milieu des années 1980, au « changement d'un compromis collectif », qui « nous a fait passer d'une valorisation relative des générations les plus récentes, d'un avenir positif dans lequel nous pouvions investir, à une valorisation relative de la protection de la stabilité des adultes et des personnes âgées, fût-ce aux dépens des jeunes. » Le principal coût de ce changement étant, encore une fois, le chômage des jeunes. Selon le sociologue, ce basculement comporte de grands risques. Et tout d'abord celui d'une « dyssocialisation

», c'est-à-dire non pas d'une absence de socialisation, mais d'une socialisation difficile, inadaptée. Concrètement, ce risque viendrait « d'un manque de correspondance entre les valeurs et les idées que reçoit la nouvelle génération (liberté individuelle, réussite personnelle, valorisation des loisirs, etc.) et les réalités auxquelles elle sera confrontée (centralité du marché, hétéronomie, pénurie, manque d'emplois intéressants, ennui, etc.) » Plus profondément, « les difficultés psychosociales de la nouvelle génération (notamment les comportements violents, les incivilités en tous genres, le suicide, etc.) pourraient être liés de façon immédiate au fossé entre ce que les jeunes croient mériter (sur la base d'une comparaison entre les études et la position de leurs parents et les leurs) et ce qu'ils peuvent réellement connaître».[...]

On pourra rétorquer à L.Chauvel que l'avenir n'est pas encore joué. Reste qu'il laisse à penser qu'il y a encore loin de la conscience, bien réelle, des inégalités liées à l'âge, à leur prise en compte effective dans la décision collective et notre représentation de la société. En attendant, on ne peut que faire des conjectures sur notre futur immédiat. [...]

Xavier Molénat, « Vers une fracture générationnelle », Les Grands Dossiers des Sciences Humaines, n°4, septembre-octobre-novembre 2006.

DOCUMENT 2.

Les jeunes doivent-ils dénoncer une rupture du pacte générationnel ?

Depuis Emmanuel Kant, la question des devoirs réciproques des générations est ouverte, et le restera. Cette question est même extrêmement complexe, peut-être parce que nous ne savons pas très bien ce que peut être la justice dans le temps long. Il reste que Kant souligne l'extraordinaire dissymétrie des générations à l'égard des progrès de toutes sortes — longévité, progrès médicaux, accumulation d'œuvres littéraires et philosophiques, enrichissement économique, etc. — , d'où une possible source d'injustice, incertaine donc inquiétante.

En effet, il suffit d'être né plus tard pour tirer de nos ancêtres proches et lointains des bénéfices dont nous ne pouvons fournir la contrepartie en retour : " les générations antérieures ne paraissent s'être livré à leur pénible besogne qu'à cause des générations ultérieures, pour leur préparer le niveau à partir duquel ces dernières pourront ériger l'édifice dont la nature a le dessein, et donc pour que seules ces générations ultérieures aient la chance d'habiter le bâtiment auquel la longue suite de leurs ancêtres (à vrai dire, sans doute, sans intention) a travaillé sans pouvoir prendre part eux-mêmes au bonheur qu'ils préparaient. " (Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique, 1784). Ainsi, les puînés héritent d'un monde plus riche, beau, complet et élaboré, autant de progrès produits par le travail des anciens. C'est le privilège d'être né plus tard. Cette dette envers les anciens ne peut être réglée, sinon par un hommage à leur mémoire, sauf, surtout, à remettre plus encore à nos enfants, en ayant travaillé à notre tour pour leur transmettre mieux encore.

Faute de parvenir à mesurer vraiment ce que nous devons aux anciens, le risque est de ne savoir pas non plus quoi remettre à nos successeurs. Cette ignorance suscite l'inconfort intellectuel des plus responsables. Pourtant, elle pourrait aussi fournir l'alibi d'une incurie générale qu'il s'agit d'examiner. Il convient en effet de lever le voile sur le legs collectif qui est fait aux nouvelles générations.

Sept fractures générationnelles

Les vingt-cinq dernières années, marquées par un ralentissement économique et le chômage de masse, laissent place à une fracture générationnelle multiple d'autant plus difficile à ressouder qu'elle est silencieuse et déniée. Sept éléments recueillis depuis et mis bout à bout permettent de comprendre que cette fracture résulte de notre inconséquence historique.

Le premier élément concerne la répartition du pouvoir d'achat : en 1975, les salariés de cinquante ans gagnaient en moyenne 15 % de plus que les salariés de trente ans, les classes d'âge adultes vivant alors sur un pied d'égalité. Aujourd'hui, l'écart est de 40 % : les fruits de la croissance économique, ralentie depuis 1975, ont été réservés aux plus de 45 ans. La lecture générationnelle permet de comprendre que les jeunes valorisés d'hier sont devenus les seniors favorisés d'aujourd'hui, par l'ancienneté.

Le deuxième facteur affecte les progrès des qualifications. En moyenne, d'années en années, la part

des salariés porteurs d'une responsabilité ou d'une expertise valorisées continuent de s'accroître, même depuis la " crise ". Cette croissance est consubstantielle à notre représentation du progrès social. Pourtant, chez les salariés de trente ans, la part de ces emplois est la même aujourd'hui qu'en 1980, sans progression sensible : pour l'essentiel, l'expansion des cadres est portée aujourd'hui par la dynamique des quinquagénaires. Plus finement, les générations nées entre 1945 et 1950 sont restées situées au long de leur carrière sur la crête d'une vague montante de cadres qui s'étirole pour les puînés. Les premiers nés du baby-boom ont bénéficié d'une explosion scolaire au début des années soixante et profité ensuite de la dynamique d'emploi des jeunes de la période 1965-1975 : développement d'EDF, du nucléaire, de l'aérospatiale, du téléphone, de la santé, de la publicité, de la presse, etc.

Le troisième enseignement relève d'un effet de rémanence : pour une cohorte de naissance donnée, la situation à trente ans conditionne les perspectives à tout âge ultérieur. Pour ceux qui n'ont pas fait leur place, les conditions tendent à se figer ensuite. Les premières victimes du ralentissement de 1975, les générations nées à partir de 1955 et qui ont eu vingt ans quand le chômage de masse s'étendait sur ceux qui n'étaient pas à l'abri, conservent aujourd'hui les séquelles de leur jeunesse difficile, même si ce ne sont plus là de jeunes débutants. Il est préférable d'avoir vingt ans en 1968 lorsque le taux de chômage dans les deux ans de la sortie des études est de 4 %, qu'en 1994 où ce taux culmine à 33 %. Le plein emploi à l'entrée dans la vie adulte est une ressource collective inestimable qui n'a pas été transmise.

La quatrième leçon est le revirement des chances d'ascension sociale : les parents des soixante-huitards, parce qu'ils sont nés en moyenne autour de 1910-1915, ont connu un sort difficile. Un quart d'orphelins précoces, un quart d'enfants d'invalides, une jeunesse dans la crise de l'entre-deux guerres, puis la seconde guerre mondiale. La reprise des Trente glorieuses (1945-1975) les attend, mais ils ont déjà 36 ans lorsque le système de retraite est créé, exigeant d'eux 35 années de cotisations pour une retraite pleine, un contrat pour eux impossible. Pour la majorité, ce fut une vieillesse misérable dans une société de jeunes riches. Pour la génération née vers 1945, l'ascenseur social a fonctionné ainsi à plein régime. Pour leurs propres enfants, nés vers 1975, ces conditions d'ascension sociale sont souvent compromises, ces jeunes d'aujourd'hui étant les enfants non plus d'une génération sacrifiée mais d'une génération dorée. Le risque psychologique est dès lors celui de l'intériorisation d'un échec en apparence personnel, qui n'est autre qu'une débâcle collective.

Le cinquième constat est que, pour la première fois en période de paix, la situation de la jeune génération est plus difficile que celle de ses parents. La reprise économique de 1997-2000 a fait croire en la fin du tunnel, mais le taux de chômage dans les deux ans de la sortie des études est resté supérieur à 20 %, soit quatre fois plus élevé que celui de leurs parents au même âge. Trois années de reprise, évanouies maintenant, ne pouvaient corriger vingt-cinq années de déstructuration de fond.

Le sixième point est celui de la transmission de notre modèle social aux générations futures. En apparence, l'Etat-providence change avec le temps du calendrier, mais il dissimule une dynamique générationnelle. [...] Aujourd'hui, les nouveaux jeunes sortent de l'école autour de 21 ans, perdent deux ou trois années au chômage sans indemnité ou dans des activités informelles, et ne commencent à cotiser véritablement qu'autour de 23 ans. Exiger 40 années de cotisations comme aujourd'hui, 42 ans pour la proposition du rapport Charpin au Plan, voire 46,5 selon la suggestion du Medef, revient à allumer une bombe à retardement démographique qui pourrait exploser à partir de 2015, lorsque les candidats à la retraite sans cotisations suffisantes se multiplieront. [...]

L'instruction de ce procès se clôt ici par une septième section, concernant le problème de la transmission, non pas patrimoniale mais politique. Le déséquilibre de la représentation politique se mesure à un indice clair : en 1982, l'âge du représentant syndical ou politique moyen était de 45 ans, et il est de 59 ans en 2000. Un vieillissement de 14 ans en 18 années de temps correspond à une situation d'absence presque parfaite de renouvellement : les quadras des années quatre-vingt s'apprentent à être les sexas des années zéro du xxie siècle. [...]

Le fait signale que les grandes orientations qui engagent le long terme sont prises sans la présence de ceux qui en assumeront les entières conséquences. Lorsque les payeurs ne sont pas convoqués aux agapes, on a lieu de s'interroger ; l'absence des jeunes semble bien organisée, comme dans le débat sur les retraites, alors qu'ils assumeront les plus lourdes conséquences des réformes. Pire, le vieillissement actuel du corps politique, parallèle à celui de la recherche et de l'université, des entreprises, etc. se développe dans des conditions où rien n'est préparé pour assurer une transmission. Il est à craindre

que, tôt ou tard, ce moment de transition sans transmission ne vienne, avec d'autant plus de violence que rien n'a été fait pour l'anticiper, mais que tout a été mis en œuvre pour retenir le plus longtemps possible le mouvement irrésistible du temps. [...]

Louis Chauvel, « [La responsabilité des générations](#) », Ceras - revue Projet n°266, Juin 2001.

DOCUMENT 3.

La sombre réalité du phénomène Tanguy.

[Julien Damon est responsable du département questions sociales au Centre d'analyse stratégique (ancien Commissariat au plan). Il insiste sur les difficultés des jeunes générations.]

– La question de la «solidarité entre les générations» est-elle la nouvelle priorité de la politique familiale ?

– Elle est en passe de le devenir. C'est le thème retenu aujourd'hui pour la Conférence de la famille. A l'occasion de ce moment de discussion entre le gouvernement et les partenaires sociaux, on verra que la politique familiale ne s'envisage plus uniquement du côté des enfants mais de tous les âges de la vie. C'est l'occasion de rediscuter des questions d'équilibre entre les âges et de la protection sociale des générations. Le projet d'aide aux «aidants familiaux» va dans le bon sens.

– Le traitement réservé aux jeunes est-il équitable ?

– Les transferts des personnes âgées vers les jeunes, sous forme de dons ou de donations, ne représentent qu'un point de PIB tandis que les sommes consacrées aux retraites s'élèvent à douze ou treize points de PIB. Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui vivent la précarité et la pauvreté. Auparavant, c'était les plus âgés. On sourit du phénomène Tanguy. Mais la réalité est plus sombre : des «adultes» avec très peu de moyens sont collés chez leurs parents, qui en ont peu aussi. En termes de générations, ce sont les vieux qui ont les carrières les moins heurtées par le chômage, par les difficultés à entrer dans la vie active. Les jeunes ont des trajectoires de plus en plus difficiles. Le système de protection sociale n'est donc plus formaté pour les réalités contemporaines.

– Faut-il craindre une crise majeure ?

Il faut envisager sérieusement une rupture potentielle du pacte générationnel. Tout le monde tire la sonnette d'alarme, mais personne ne croit que cela peut arriver, que les jeunes arrêtent de payer leurs cotisations. Ceci est bien entendu loin d'être évident, mais des arbitrages entre risques sociaux sont certainement à étudier avec le plus grand sérieux.

– La situation des jeunes se dégrade. Quels en sont les signes les plus visibles ?

– Aujourd'hui, à l'université, on est un «jeune» chercheur à 40 ans. Lorsqu'un jeune entrait dans la vie active en 1970, son salaire était de 15 % inférieur à celui de ses parents. Maintenant, ce chiffre est de 35 %. Les transmissions de pouvoir pourraient et devraient se faire plus tôt. L'âge moyen des hautes hiérarchies dans les entreprises est impressionnant. Sur un registre politique, il y a un grave problème de représentation des jeunes : 40 % des votants, l'an prochain, auront plus de 60 ans. La France est un pays vieillissant, démographiquement et politiquement.

– Que faire pour créer du lien entre générations ?

– Il faudrait encourager de petits changements comme ceux des équipements intergénérationnels. Exemple : une crèche dans une maison de retraite. Il faudrait aider les personnes âgées à quitter les logements sociaux devenus trop grands pour eux. Il y a aussi l'idée de faire cohabiter les étudiants et les personnes âgées. Ce sont des pistes et des signes importants pour l'avenir.

– Y a-t-il d'autres pistes ?

– Un plan solidarité grand âge vient d'être annoncé. Une partie des métiers de l'avenir sera là pour accompagner la vieillesse. Il faut que ces métiers soient valorisés. Il ne faudrait pas considérer que c'est de la domesticité inacceptable, comme c'est le cas pour tous les métiers de service en France. Dans les pays de tradition libérale comme les Etats-Unis ou sociale-démocrate comme la Suède, ils sont tout à fait acceptés. Notons juste que la situation des jeunes dans nombre de pays européens est moins tendue. Politiquement, ils sont plus reconnus. En Suède, quand on arrive à l'âge de la retraite, on ne se présente plus.

Julien DAMON propos recueillis par Didier Arnaud.

[Libération](#), 04/07/2006.

 **Tableau de confrontation :**

Texte 1	Texte 2	Texte 3	PISTES
Les clivages liés à l'âge pourraient connaître un regain de vitalité.	Ce mécanisme de transmission est-il resté le même aujourd'hui ?	Il faut envisager sérieusement une rupture potentielle du pacte générationnel.	Rupture de la transmission entre les générations.
Les « baby-boomers » profitent à plein de la dynamique des Trente Glorieuses.	Les générations nées entre 1945 et 1950 sont restées situées au long de leur carrière sur la crête d'une vague montante de cadres.	Ce sont les vieux qui ont les carrières les moins heurtées par le chômage.	Origine : le destin privilégié des baby-boomers.
Les générations nées à partir de 1955 ont connu une dégradation progressive de leurs « chances de vie ».	Les conditions d'ascension sociale sont souvent compromises, ces jeunes d'aujourd'hui étant les enfants non plus d'une génération sacrifiée mais d'une génération dorée.	Les jeunes ont des trajectoires de plus en plus difficiles.	Conséquence : dégradation des conditions de vie des plus jeunes.
Risque d'une « dyssocialisation » de la jeunesse.	Le fait signale que les grandes orientations qui engagent le long terme sont prises sans la présence de ceux qui en assumeront les entières conséquences.	Sur un registre politique, il y a un grave problème de représentation des jeunes.	Risque de démission sociale de la part des jeunes.
Il y a encore loin de la conscience, bien réelle, des inégalités liées à l'âge, à leur prise en compte effective.	Il faut donc prendre la question au sérieux, parfois inverser les tendances qui pensent d'abord aux adultes installés avant de s'occuper des jeunes encore trop souvent laissés sur la touche.	C'est l'occasion de rediscuter des questions d'équilibre entre les âges et de la protection sociale des générations. Une partie des métiers de l'avenir sera là pour accompagner la vieillesse.	Remèdes ? Agir pour intégrer les jeunes générations.

PROBLÉMATIQUE : quels sont les formes et les enjeux de cette fracture générationnelle ?

CONSTRUCTION DU PLAN :

► **CAUSES :**

- Toutes les conditions ont été favorables à la génération des "baby-boomers" (doc. 1 et 2) : plein emploi, mobilité sociale ascendante, rentabilisation maximale des diplômes.
- Les générations suivantes ont connu une dégradation de ces conditions : chômage, ralentissement économique, faible représentation des jeunes (doc. 3).
- Le dette envers les anciens ne peut être réglée comme précédemment (doc. 2).

► **CONSÉQUENCES :**

- morales :

- Les conditions de la transmission entre les générations (doc. 2) se transforment et on constate une absence de renouvellement.
- Ceci engendre des difficultés psychosociales chez les jeunes (doc. 1).

- socio-économiques :

- On assiste à un revirement des chances d'ascension sociale (les seniors sont plus favorisés, doc. 2),
- et à une "dyssocialisation" (doc. 1) : socialisation en effet difficile, inadaptée, due au sentiment de frustration des jeunes.
- D'autre part, les solidarités se renversent (doc. 1) en faveur des plus jeunes ("phénomène Tanguy", doc. 3).

► **PERSPECTIVES D'AVENIR :**

- Les générations sont une clé de lecture des fractures sociales. Cette prise de conscience n'a pas encore entraîné de décision (doc. 1).
- On peut nourrir des inquiétudes sur les remèdes à apporter, craindre même une absence totale de transmission (doc. 2). Cette fracture reste en outre silencieuse car elle est déniée (doc. 2).
- Ainsi une rupture du pacte générationnel est potentielle, sauf si quelques remèdes sont mis en place : par exemple, des métiers d'accompagnement de la vieillesse (doc. 3).